

Demande de location

Renseignements sur l'objet à louer : Arcade Bureau Dépôt Garage/Box Place de parc int./ext.

Lieu _____ Rue _____ n° _____

Nombre de m2 _____ Etage _____ Dès le _____

Loyer net mensuel : CHF _____ Charges : CHF _____ Total : CHF _____

Garantie bancaire exigée : 6 mois de loyer net

Société

Données personnelles

**Administrateur
solidairement responsable**

Raison Sociale _____

Date de création _____

Rue _____

NPA et localité _____

Tél. _____

Secteur d'activité _____

Description détaillée des activités de la société dans les locaux _____

La société a-t-elle des poursuites, actes de défaut de bien

oui non

A fournir avec la demande de location pour la société

- Une extrait de l'office des poursuites récent
- Un extrait de registre du commerce
- Deux derniers bilans et PP attestés par une fiduciaire

Nom _____

Prénom(s) _____

Rue _____

NPA et localité _____

Tél. privé/portable _____

Tél. prof. _____

E-mail _____

Profession _____

Revenus mensuels bruts CHF _____

Date de naissance _____

Etat civil _____

Nationalité _____

Pour étranger, permis B C

Avez-vous des poursuites, actes de défaut de bien oui non

**A fournir avec la demande de location pour la personne
solidairement responsable**

- Une extrait de l'office des poursuites récent
- Une fiche de salaire
- Une copie d'une pièce d'identité

Nom du bailleur actuel : _____ Locataire depuis : _____

Pour quelles raisons cherchez-vous une nouvelle surface ? _____

Loyer mensuel net actuel : _____

Les candidats certifient que les renseignements fournis sont conformes à la réalité et respectent les règles de la bonne foi (art. 2 Code civil Suisse). En cas de fausses informations, la régie se réserve le droit de ne pas délivrer l'objet loué ou de résilier le contrat pour sa prochaine échéance. De plus, ils autorisent la régie à vérifier ces données auprès de leurs employeurs et ancienne gérance.

Cette demande de location est sans engagement de part et d'autre. La régie se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande, sans avoir à en indiquer les motifs. En cas de renonciation à un bail déjà envoyé par la régie, le candidat s'engage à verser une somme qui se monte à 1 % du loyer annuel brut (TVA non comprise) pour couvrir les frais administratifs dus à son renoncement. (art. 82 LP)

La conclusion d'un contrat de bail est exclusivement soumise à la forme écrite signée par les deux parties

Lieu, date _____

Signature(s)